

Urbanisation et réseaux de communication

La ville la plus importante du périmètre étudié est **Chef-Boutonne**, avec 2 137 habitants, située dans la partie sud de l'AEE (la nouvelle commune associant les bourgs de Mougon-Thorigné compte également 3 417 habitants). Huit autres pôles urbains importants (plus de 1 000 habitants) sont localisés dans l'AEE : Fressines au nord-ouest, Pamproux et la Motte-Saint-Héray au nord, Couhé et Chaunay à l'est, Sauzé-Vaussais au sud-est, Brioux-sur-Boutonne et Périgné au sud-ouest. Sur le reste du territoire, les lieux de vie se présentent sous la forme de petits bourgs et hameaux dispersés, implantés dans les vallées.

La localisation des villages a souvent des raisons historiques : occupation très ancienne autour de sites néolithiques, autour de villas gallo-romaines (Melle, Brioux-sur-Boutonne, ...), de monastères ou de seigneuries féodales (Celles-sur-Belle, Ste-Soline, St-Vincent-la-Châtre...).

Les axes de circulation suivent en partie ces vallées, et traversent également les plateaux en lignes droites et rayonnent à travers tout le territoire. **L'A10** coupe l'AEE au nord-ouest tandis que **la voie rapide N10** le fait à l'est.



Figure 137 : Linéarité des axes de circulation (ici la D948)
(Source : ENCIS Environnement)

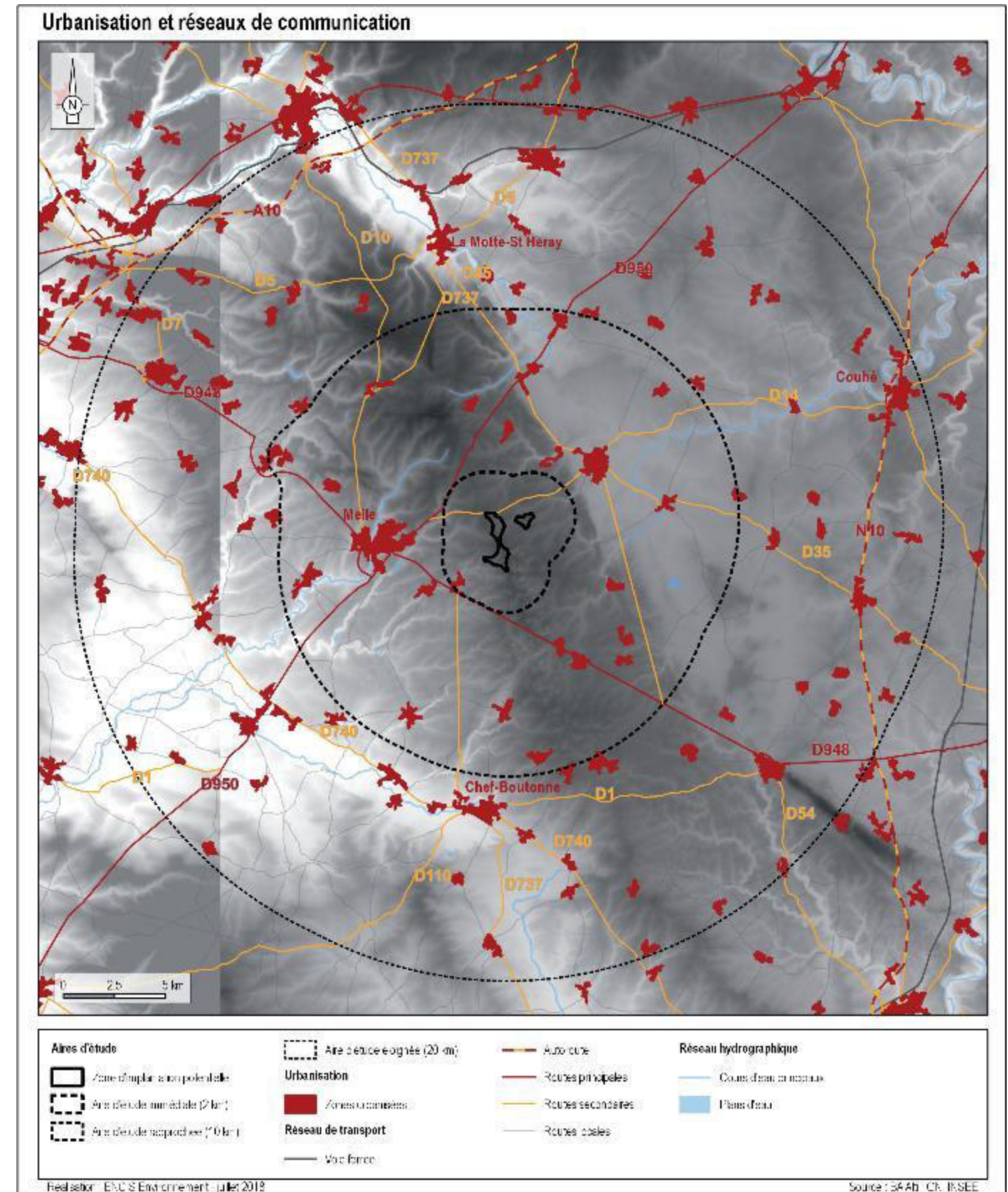


Figure 138 : Urbanisation et réseaux de communication
(Source : ENCIS Environnement)

Occupation du sol

Le territoire étudié est occupé par une **mosaïque de terres arables, de prairies** (surfaces agricoles ouvertes) **et de petits boisements**. Ce territoire agricole est ponctué par l'urbanisation qui s'est développée sous forme de petits bourgs à travers tout le territoire.

Les terres agricoles sont majoritairement consacrées aux **cultures céréalières intensives** (blé, maïs, orge...) au parcellaire de grande taille.

Une trame bocagère se superpose aux cultures et aux prairies, principalement dans les vallées ainsi qu'au niveau de la Butte de Melle. Les haies sont dégradées et se présentent souvent sous la forme de « lambeaux ». Elles sont quasi systématiquement taillées à l'épaveuse, ce qui leur donne une forme rigide et géométrique. Les boisements sont très morcelés et présents principalement dans une bande correspondant à la « butte » argileuse traversant l'aire d'étude éloignée (Butte de Melle) selon un axe nord-ouest / sud-est.

Ces derniers sont composés de feuillus, en majorité du châtaignier en taillis. Cette essence se retrouve également dans les haies, sous la forme d'arbres le plus souvent âgés. On trouve également des boisements dans les vallées, constitués d'essences de milieux humides : frêne, aulne, saule.



Figure 139 : Parcelles de cultures ouvertes ponctuées par des boisements
(Source : ENCIS Environnement)

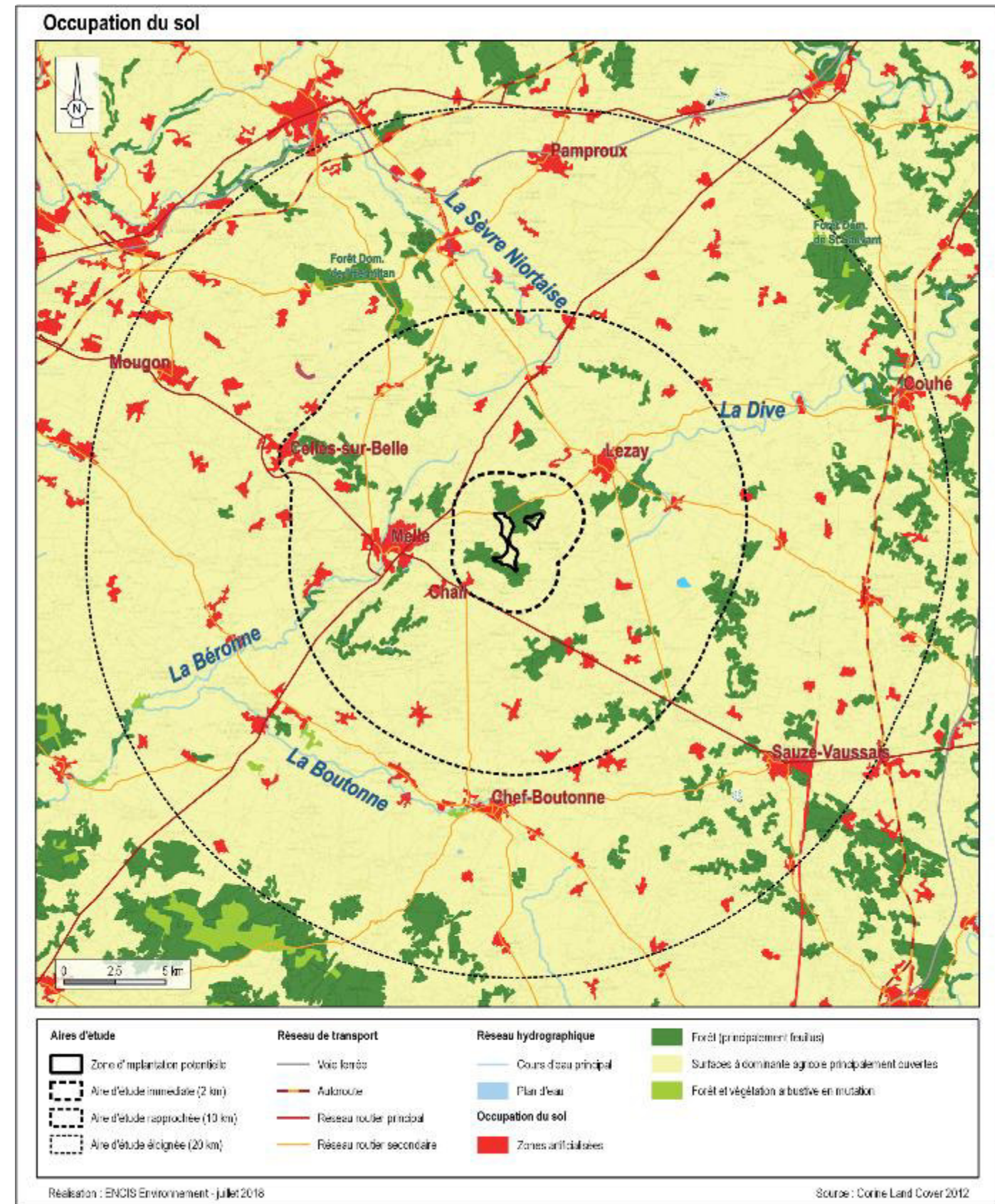


Figure 140 : Occupation du sol
(Source : ENCIS Environnement)

V. 2. 1. 2. Les unités paysagères

Cinq grands types de paysages sont présents dans le périmètre d'étude :

- les paysages de plaines vallonnées et / ou boisées ;
- les plaines de champs ouverts ;
- les paysages de bocages ;
- les paysages de vallées ;
- les paysages des terres boisées en limite sud-ouest.

GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS

d'après l'inventaire régional des paysages

Source : Conservatoire d'espaces naturels et des sites de Poitou-Charentes



Figure 141 : Grands ensembles paysagers de la région Poitou-Charentes

(Source : ENCIS Environnement)

A l'intérieur de ces grands ensembles paysagers, dix unités paysagères se distinguent.

Le projet éolien se situe à cheval sur les **unités paysagères des terres rouges** (secteur bocager) et **du plateau de Pamproux** (plaines et champs ouverts).

Leur description sont présentées en page suivante.

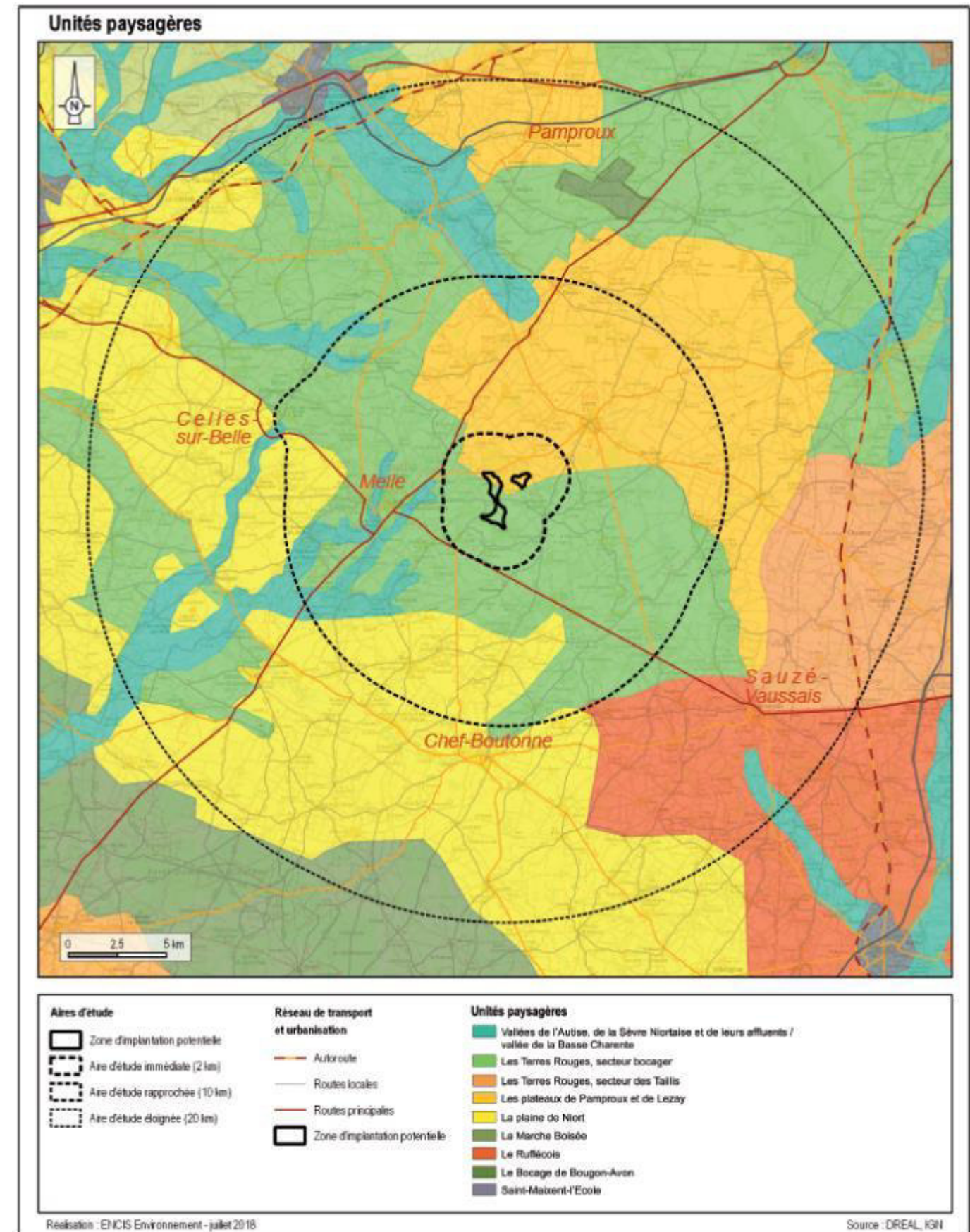


Figure 142 : Unités paysagères

(Source : ENCIS Environnement)

Les Terres Rouges, « secteur bocager »

L'unité des Terres Rouges doit son nom à la couleur de sa terre formée par des argiles ferrugineuses. Cet élément récurrent, visible surtout en hiver, marque fortement les paysages à cette époque de l'année. Les paysages sont caractérisés par la présence d'un bocage morcelé qui donne son identité au territoire. Les haies structurent l'espace. Elles prennent des formes très variées qui sont le résultat de l'abandon de leur ancienne fonction ainsi que de l'évolution des pratiques d'entretien. Elles sont constituées d'espèces très variées (chênes, frênes, noyers, érables, noisetiers...), avec la présence unificatrice du châtaignier. Les cultures industrielles (colza, tournesol, blé...) dominent le paysage dans les parties sud et est, tandis qu'elles sont associées à des prairies au nord. Des boisements très morcelés, généralement situés sur les terres les plus pauvres, ponctuent le territoire.

L'habitat est dispersé sur tout le territoire sous forme de hameaux, de fermes, de châteaux et de manoirs isolés. Les villes les plus importantes se situent au contact des vallées. Le bâti est en général camouflé par des haies, formant des « écrans bocagers ». Par conséquent il n'est en général pas perceptible de loin. L'architecture traditionnelle est marquée par l'usage de pierres calcaires en bossage. Des murets entourent les parcelles et les jardins autour des villages et bordent les routes.

Le territoire est parcouru par un réseau dense de petites routes et de chemins. Les routes récentes contrastent fortement avec ce maillage très resserré par leur rectitude et leur trajet direct d'une ville à une autre. Les chemins creux bordés de haies sur des levées de terre constituent un motif caractéristique.

Dynamiques d'évolution

Les murets ne sont plus toujours entretenus et les haies ne sont pas renouvelées. Les vieux châtaigniers ne sont pas remplacés. Le maillage bocager disparaît ainsi peu à peu.

Perceptions sociales

Ce territoire bénéficie d'une image plutôt positive liée à la diversité du bocage, malgré les cultures intensives et les grands espaces ouverts monotones (Source : Charte départementale éolienne des Deux-Sèvres).

Les plateaux de Pamproux et de Lezay

Les plateaux de Pamproux et de Lezay se présentent à l'échelle régionale comme de vastes clairières au sein des bocages (Terres Rouges). Le relief est très peu marqué, seule la vallée de la Dive creuse quelques talwegs à l'ouest. L'espace est presque totalement cultivé, formant de grands espaces ouverts marqués par une agriculture industrielle et intensive (céréales). Quelques éléments verticaux viennent ponctuer l'horizontalité des champs, constituant des points de repère dans le paysage : châteaux d'eau, silos, grands bâtiments agricoles, lignes à haute tension...

L'habitat est fortement regroupé. Les villages sont entourés d'une ceinture de jardins, de murs et de vergers, servant de transition entre le bâti et les espaces cultivés. Les vues depuis les habitations vers l'extérieur sont donc limitées. Le relief plan associé aux cultures et à la faible présence des boisements et des haies produit un espace ouvert, avec cependant toujours en arrière-plan un horizon boisé (vallée, bocage...), qui modère les dégagements visuels. Ces espaces étant traversés par des axes routiers importants (D950 et A10), ils sont particulièrement vus, ce qui contribue à renforcer l'identité de plaine à l'échelle de la région.

Dynamiques d'évolution

Les dynamiques de ces paysages sont assujetties aux évolutions de l'agriculture et de ses politiques. Le développement urbain et péri-urbain constitue un enjeu fort car il se fait en dehors des limites anciennes, venant en contact direct avec les espaces cultivés, sans cohérence ni continuité avec l'existant.

Perceptions sociales

Il n'existe pas de représentations spécifiques ni touristiques, ni artistiques pour ce territoire. Ces espaces, que l'on assimile à l'openfield, sont souvent perçus de manière négative : paysages banals, monotones et peu attractifs, agriculture intensive portant atteinte à l'environnement.

V. 2. 1. 3. Le bassin d'influence visuelle

Dans le cadre de l'analyse de l'état initial, une première modélisation est réalisée pour envisager les sensibilités visuelles liées à l'implantation d'éléments de grande hauteur dans la ZIP. Une seconde modélisation sera effectuée pour définir le bassin d'influence visuel du projet qui sera retenu par le maître d'ouvrage.

La carte de **la Zone d'Influence Visuelle (ZIV)** est un outil qui permet de déterminer les secteurs depuis lesquels un projet de grande hauteur dans la zone d'implantation potentielle serait visible, totalement ou partiellement. Son échelle ne permet toutefois pas de signifier les légères ondulations topographiques et les effets de masque générés par les haies, les arbres ou les maisons isolées par exemple. Ces données sont donc théoriques. Elles permettent de donner une vision indicative des secteurs d'où des éléments de 180 m de haut situés dans la ZIP seraient visibles. Cette carte permet en revanche de mettre en évidence les secteurs depuis lesquels un projet de grande hauteur situé dans la ZIP ne sera pas visible de manière quasi certaine, comme les fonds de vallées ou les creux du relief.

Les perceptions visuelles selon les ensembles paysagers :

Les **paysages de plaines vallonnées et / ou boisées** (unités paysagères des terres rouges secteurs de taillis et du Ruffécois) correspondent à des reliefs peu marqués offrant parfois des horizons lointains, notamment dans les secteurs de grandes cultures. Cependant, sur le territoire étudié, le bocage et la trame boisée en général restent très présents et limitent ces ouvertures visuelles, qui sont le plus souvent concentrées sur les rebords des vallées voisines. Ces unités paysagères restent situées en périphérie du territoire étudié, et leur distance à **la ZIP modère la prégnance d'un projet de grande hauteur depuis ces secteurs.**

Les **paysages de bocages**, ici représentés par l'unité paysagère des terres rouges secteurs de bocage et le bocage de Bougon-Avon, couvrent une grande partie du territoire. Dans ces paysages, le bocage et les alignements de bord de route tiennent une place encore très importante. Les haies sont réparties sur le territoire, créant des rideaux d'arbres qui cloisonnent les vues et limitent les échappées visuelles. **Des visibilitées restent possibles** au gré des percées dans la trame arborée, mais elles restent ponctuelles. La ZIP est implantée en partie sur ces unités ce qui implique des perceptions a priori importantes pour les secteurs les plus proches.

Les **paysages de vallées** sont représentés sur ce territoire par les vallées de l'Autise et de la Sèvre Niortaise et de leurs affluents ainsi que celle de la Basse Charente. Ces vallées souvent encaissées et associées à une végétation arborée présentent **peu de relation visuelle** avec la ZIP. La ZIV théorique les met d'ailleurs en évidence puisqu'elles apparaissent en négatif.

Les **paysages de plaines et de champs ouverts** sont représentés par les unités des plaines de Pamproux et de Lezay et celle de Niort. Ces espaces ouverts au relief peu marqué présentent potentiellement des **visibilitées importantes**, variables selon la distance.

Les **paysages de terres boisées** sont représentés par l'unité paysagère de la marche boisée en limite sud-ouest de l'AEE. Cette unité ne concerne qu'une petite partie de l'aire d'étude. Son caractère boisé contraint fortement les **perceptions** qui y sont **peu nombreuses.**

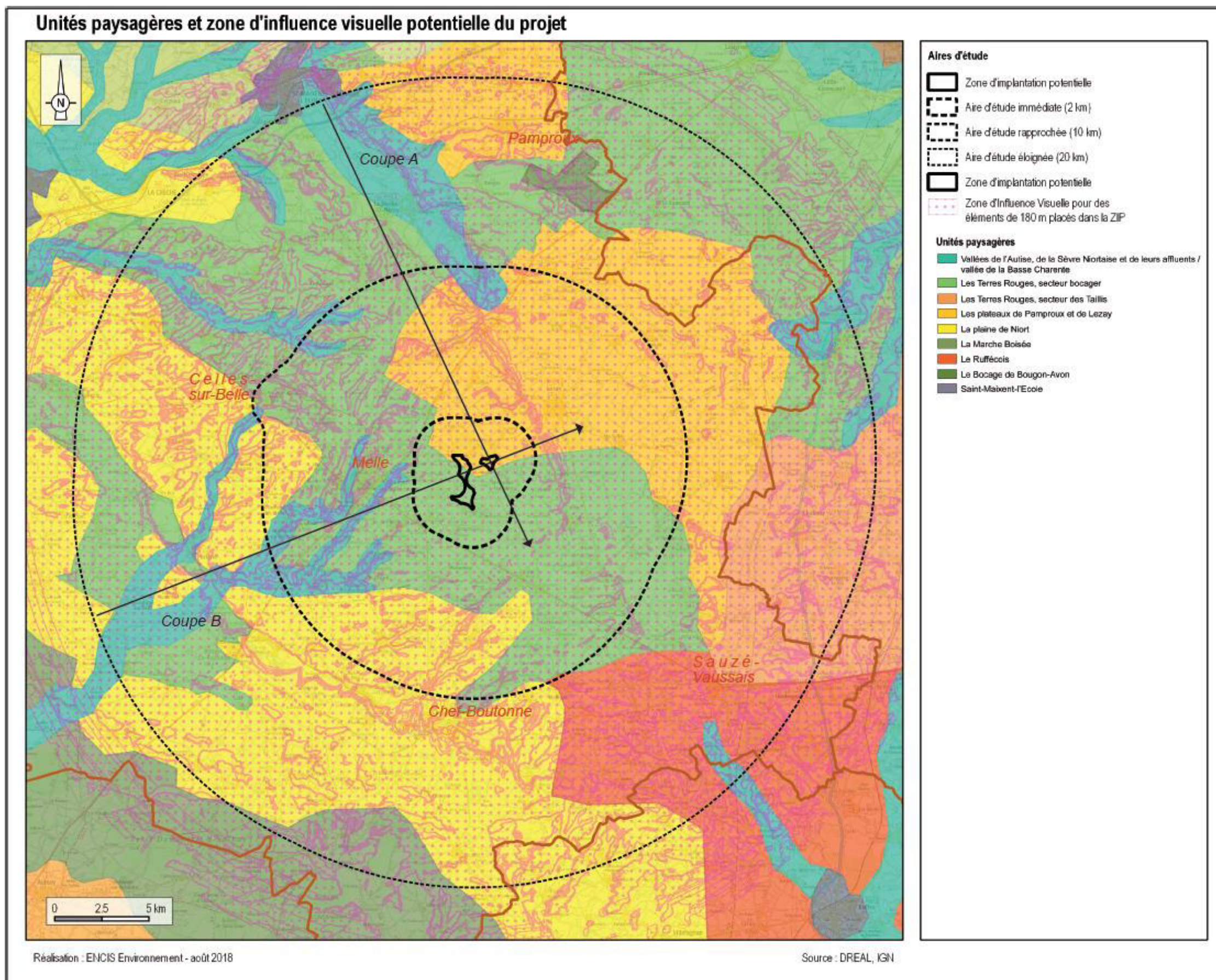
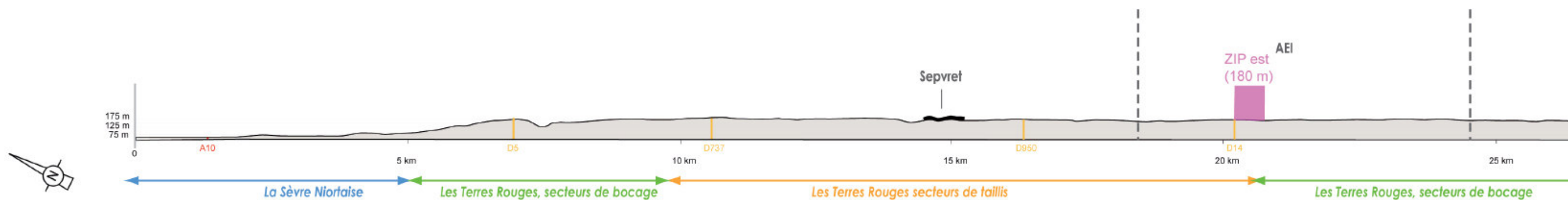


Figure 143 : Zone d'influence visuelle théorique d'éléments de grande hauteur (180 m) dans la zone d'implantation potentielle
 (Source : ENCIS Environnement)

COUPE A



COUPE B

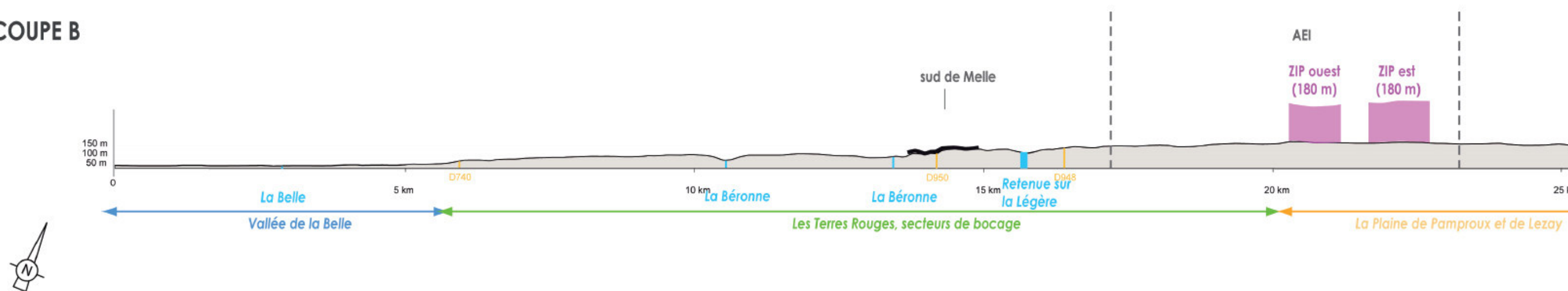


Figure 144 : Coupe de principe nord-ouest / sud-est (en haut), coupe de principe ouest-est (en bas)
 (Source : ENCIS Environnement)

Pour des raisons de lisibilité de la coupe, le rapport altitude / distance a été augmenté (x 3). Les traits de coupe sont localisés sur la carte page précédente. Les espaces de vallées sont bien marqués et l'habitat est peu représenté (petits bourgs ou hameaux non représentés à cette échelle).

V. 2. 1. 4. Les perceptions sociales du paysage

Il s'agit donc dans cette partie de recenser et de comprendre les représentations sociales du paysage de l'état initial à travers la bibliographie et l'iconographie existante sur **l'identité des paysages et leur histoire, mais aussi sur les paysages reconnus réglementairement, représentés par des artistes, signalés pour le tourisme.**

Les facteurs d'évolution des représentations du paysage

La perception du paysage peut être affectée ou sublimée par divers facteurs :

- **Une dimension temporelle** : l'interprétation du paysage évolue. Ses éléments sont « vus » d'une manière différente selon les époques ;
- **Le résultat de sentiments** : les perceptions se réfèrent aux manières dont un paysage agit sur l'appareil neurosensoriel des individus en provoquant des sensations ou stimulant des sentiments ;
- **Le résultat de valeurs sociales** : l'appropriation ou l'attachement à des lieux dépend des valeurs sociales et culturelles de l'individu et de son expérience ;
- **Le résultat de besoins et intérêts individuels** : selon l'expérience de chacun, des caractéristiques particulières confèrent à certains paysages une importance particulière.

Les sites et paysages reconnus institutionnellement

On retrouve de nombreux monuments religieux (20 églises, 2 abbayes et 4 temples protestants) mais également des châteaux (12) et des vestiges gallo-romains (dolmens, menhirs, tumuli).

Les monuments de Melle sont concernés par plusieurs protections : SPR, inscription ou classement au titre des monuments historiques ou encore classement par l'UNESCO pour l'église Saint-Hilaire.

Les sites et paysages représentés

Les paysages de plaine, de bocage et de la marche boisée des Deux-Sèvres ont fait l'objet de peu de représentations plastiques (peinture ou photographie). Les plaines ne sont pas considérées comme un sujet pittoresque ni comme un « paysage ». Leur représentation littéraire est souvent dévalorisante, avec des jugements négatifs : territoires « banalisés », « sans attrait », « mornes plaines » ... Les bocages, malgré une image positive dans l'imaginaire collectif, n'ont pas non plus bénéficié de représentations nombreuses. L'iconographie des vallées est plus importante et se concentre autour des bourgs anciens au patrimoine riche.

Les sites et paysages signalés

Les monuments mis en avant sont en majorité des monuments historiques ou des sites protégés. Des éléments de petit patrimoine sont également mis en évidence : abris de cantonniers, pigeonniers, moulins, lavoirs, ponts, cimetières familiaux protestants... Une autre thématique est « le Mellois tout naturellement », avec les « sites préservés à découvrir », où sont signalés à la fois un site naturel et agricole, le marais de Clussais, un élément de petit patrimoine, le Moulin du Marais à Lezay, ainsi qu'un très vieux châtaignier, la Talle à Teurtous. « Rencontre avec des arbres » met en avant l'arboretum du Chemin de la Découverte à Melle et le Jardin aux insectes à l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle. Enfin, « à la rencontre des animaux » signale Zoodyssée à Chizé. Les sites et monuments majeurs de l'AEE signalés par l'Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres sont les Mines d'Argent de Melle, le Musée du Poitou Protestant (« les sites Histoire ») et Zoodyssée (« les sites Nature »).

Les éléments mis en avant sont donc principalement des monuments, avec en tête les églises romanes, ainsi que des sites en lien avec la nature au sens large. Les images utilisées pour la promotion du territoire et qui sont indissociables du Pays Mellois sont celles de l'église St-Hilaire de Melle, de l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle, ainsi que celles représentant des éléments de petits patrimoine (lavoirs, murets de pierres sèches).

Les paysages perçus

Les paysages de plaine et de bocage des Deux-Sèvres ne sont pas associés à des images fortes et attractives. Les plaines céréalières ont une image dévalorisante qui est associée à celle de la Beauce, fortement inscrite dans

l'inconscient collectif. Cette vision négative est renforcée par la remise en cause de plus en plus forte de l'agriculture intensive et de ses atteintes à l'environnement. Les bocages véhiculent quant à eux une image plus positive évoquant une campagne pastorale, arborée et authentique.

Les lieux de vie sont historiquement concentrés dans les vallées. Ces dernières bénéficient d'une image beaucoup plus positive. Elles concentrent en effet un patrimoine important (châteaux, églises, moulins...) ainsi qu'un petit patrimoine vernaculaire de qualité, souvent lié à l'eau (lavoirs, puits, fontaines...). De nombreux chemins de randonnée permettent de découvrir ces vallées. Des aires de pique-nique soignées sont aménagées au bord de l'eau et accueillent pour certaines des réunions familiales (à Saint-Génard par exemple). Il s'agit donc de lieux importants pour la population locale.

Une enquête réalisée en Deux-Sèvres concernant la représentation du cadre de vie (*source : Farinelli, 2001*) posait cette question aux habitants : quels adjectifs qualifient le mieux votre cadre de vie (3 réponses possibles) ? Ceux arrivés en tête sont dans l'ordre : tranquille, rural et accueillant. L'image des habitants (agriculteurs, non-agriculteurs mais aussi néoruraux) est donc globalement positive.

L'architecture traditionnelle des bourgs et hameaux, qu'ils soient situés dans la plaine, le bocage ou les vallées, est particulièrement mise en valeur.

Les espaces publics sont globalement bien aménagés, notamment les abords des églises, ce qui démontre encore une fois un souci de mise en valeur du cadre de vie et du patrimoine.

V. 2. 1. 5. Inventaire des parcs éoliens et des projets connus

Les parcs éoliens existants

Huit parcs éoliens en exploitation sont recensés dans le périmètre d'étude global (cf. carte en page suivante).

Les projets connus

Quatorze projets connus de parcs éoliens (autorisés ou en cours d'instruction) ou autres projets de grande hauteur ont été recensés dans le périmètre d'étude global.

Ce contexte éolien important sera pris en compte dans l'analyse des effets cumulés avec le projet de Saint-Vincent-la-Châtre.

V. 2. 2. Les enjeux et sensibilités de l'aire d'étude éloignée

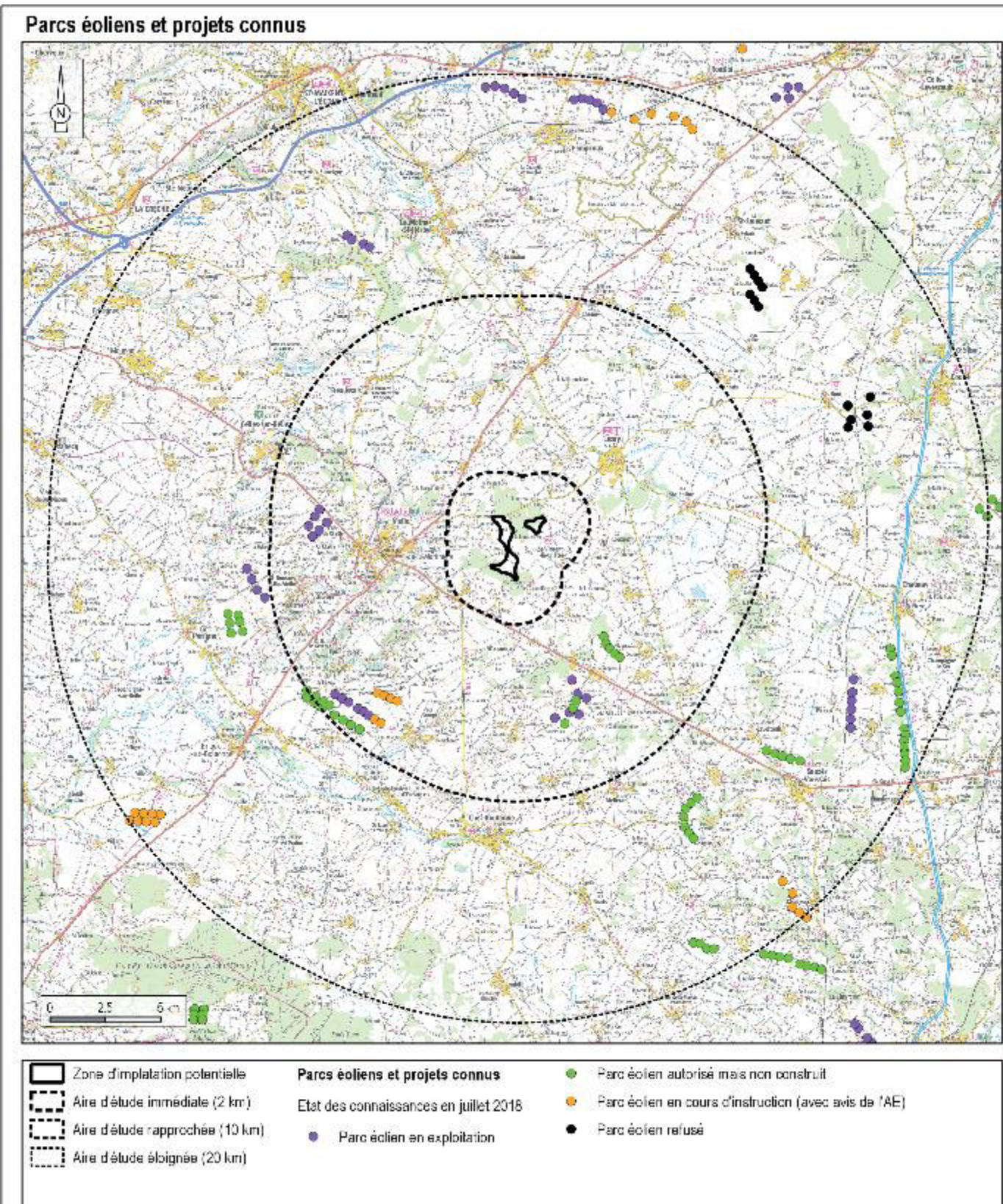
V. 2. 2. 1. Les perceptions visuelles lointaines

Grâce à un reportage photographique, des coupes topographiques et une modélisation de la zone d'influence visuelle (ZIV), une analyse globale des perceptions visuelles du territoire à l'étude depuis les lieux de vie principaux et depuis les principaux axes de déplacements est réalisée dans ce chapitre.

Les perceptions visuelles depuis les lieux de vie

Les principales villes et principaux villages de l'AEE ont été déterminés à partir de la carte IGN et des données INSEE de population. Les ouvertures visuelles potentielles vers la ZIP ont été analysées à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain.

- **Chef-Boutonne** (2 137 habitants en 2015). Cette ville est implantée à environ 11,4 km au sud de la ZIP. Elle doit son nom à la rivière qui prend sa source au cœur de la ville, sous le lavoir de la rue de la Fontaine. Chargée d'histoire, la ville dispose notamment de vestiges de son passé tels que des habitats gallo-romains à Javarzay et au Pouzac ou encore un cimetière mérovingien. Au sein de la ville, les masques liés au bâti et à la végétation (jardins, arbres d'alignements, espaces publics) empêchent toute ouverture visuelle vers la ZIP. Même depuis les routes d'accès en périphérie ou depuis les points hauts comme au niveau du château d'eau la végétation boisée ou bocagère masque la ZIP. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est nulle.**
- **Mougou-Thorigné** (3 147 habitants en 2015). A environ 14 km au nord-ouest de la ZIP, cette nouvelle commune née de la fusion des deux villages au 1^{er} janvier 2017, est située entre la vallée sinueuse et encaissée du Lambon au nord et la RD948 au sud. Les haies et boisements présents aux alentours du village de Mougou masquent entièrement la ZIP depuis les abords. Au sein du village, la végétation joue également un rôle de masque auquel s'ajoute celui du bâti. La moitié du village de Thorigné est bâtie dans un point bas du relief et ne dispose ainsi d'aucune relation visuelle avec la ZIP. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est nulle.**
- **Fressines** (1 644 habitants en 2015). Implanté sur le versant sud du Lambon, le village se situe à environ 18,7 km au nord-ouest de la ZIP. Les boisements associés à la vallée au nord laissent place au sud du village à un bocage peu dense mais suffisant pour masquer la ZIP lointaine. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est nulle.**
- **La Mothe-St-Héray** (1 702 habitants en 2015). Situé à environ 12,3 km au nord de la ZIP, le village est implanté dans la large vallée de la Sèvre Niortaise. Ce bourg résulte de l'unification du bourg de la Mothe (érigé pour lutter contre les Normands) et de Saint-Héray et est aujourd'hui reconnu comme « Petite cité de caractère ». Le village possède en effet un riche patrimoine bâti avec notamment les restes de l'ancien château, l'Orangerie et ses jardins...Sa position légèrement encaissée et le contexte végétal empêchent toute échappée visuelle depuis le bourg. Aucune relation visuelle n'est identifiée entre le village et la ZIP. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est nulle.**
- **Pamproux** (1 702 habitants en 2015). Situé à 17 km au nord de la ZIP, le village est bâti sur la rive nord de la rivière éponyme. Depuis le centre bourg, les masques bâtis empêchent toute visibilité. Dans les quartiers pavillonnaires, moins denses, construits dans la pente, celle-ci permet de percevoir de manière partielle et ponctuelle la partie haute de la ZIP. Des perceptions sont également identifiées depuis les abords du bourg notamment depuis la route de la Croix Gachée Grolles, à l'est ou les Grandes Chintres, à l'ouest, où la vue est dégagée et porte au loin. L'éloignement limite toutefois la prégnance de la ZIP dans ces vues dégagées. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est faible.**
- **Couhé** (1 825 habitants en 2015). Situé à 18 km à l'est de la ZIP, bordé à l'ouest par la voie rapide N10, le bourg présente une histoire datant de l'époque gallo-romaine. Implanté au bord de la Dive, le village a connu son essor à partir de l'abandon de la voie romaine qui le contournait. Le faible dénivelé, la végétation dense associée à la Dive et les masques bâtis laissent peu d'occasion de percevoir la ZIP au loin. Aucune perception n'est identifiée. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est nulle.**
- **Sauzé-Vaussais** (1 626 habitants en 2015). Le village se situe à 15 km au sud-est de la ZIP La végétation boisée présente aux alentours du bourg constitue un masque visuel important. Aucune perception n'est identifiée. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est nulle.**



- **Chaunay** (1 173 habitants en 2015). Dernière ville du Poitou sur la N10, Chaunay se situe à environ 16 km à l'est de la ZIP. La végétation boisée qui accompagne les constructions et le réseau hydrographique alentour constitue un masque visuel empêchant le regard de s'échapper vers la ZIP. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est nulle.**
- **Brioux-sur-Boutonne** (1 515 habitants en 2015). Situé à environ 13,6 km au sud-ouest de la ZIP, Brioux-sur-Boutonne doit son nom à la rivière qui la traverse. La Boutonne est accompagnée d'une végétation boisée dense et abondante masquant la ZIP. La D950 qui traverse le village selon un axe sud-ouest / nord-est ne permet pas non plus de perception puisque d'abord longée par des haies arborées puis en raison du bâti aligné sur rue. Aux abords du bourg, le bocage sous forme de haies hautes n'a pas permis d'identifier de perception de la ZIP. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est nulle.**
- **Périgné** (1 009 habitants en 2015). Implanté entre les vallées de la Béronne au sud et de la Belle au nord, le village se situe à environ 13,6 km à l'ouest de la ZIP. L'essentiel du bourg étant situé dans un creux du relief, il ne dispose pas de perception vers la ZIP. Aucune perception n'est identifiée. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est nulle.**

Les sensibilités des lieux de vie sont nulles pour la plus grande majorité et faible pour Pamproux.

Les perceptions visuelles depuis les principaux axes de déplacement

Globalement, la trame boisée présente sur le territoire a un rôle très important de masque. Les axes routiers sont souvent accompagnés par des alignements d'arbres ou des haies denses, parfois encaissées ou encadrées par de hauts talus. Les routes n'offrent que peu d'ouvertures visuelles. Des perceptions de la ZIP restent toutefois possibles au gré des ouvertures dans la trame arborée du bocage, ou lorsque les routes empruntent des points hauts permettant un dégagement visuel plus important.

- **L'A10 au nord-ouest de l'AEE.** Cette autoroute relie Niort et Poitiers. A l'ouest de la vallée sinueuse et boisée du ruisseau de l'Hermitan, le contexte de l'A10 est ouvert vers la ZIP mais celle-ci demeure imperceptible en raison de l'éloignement et de la végétation boisée présente à l'avant-plan. A l'approche de la vallée, les ouvertures se font plus rares et la végétation accompagnante l'autoroute empêche toute visibilité. Au-delà, vers le nord-ouest, la position souvent encaissée et quasiment toujours longée de boisements ne permet aucune visibilité de la ZIP. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est nulle.**
- **La N10 à l'est de l'AEE.** Bien que traversant des espaces relativement ouverts, la N10 ne présente que très peu de relations visuelles avec la ZIP en raison des boisements qui s'intercalent entre les deux (même s'ils sont en recul vis-à-vis de la route). Les visibilités identifiées sont intermittentes et partielles, limitées par la végétation à l'arrière-plan. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est faible.**
- **La D950 au sud-ouest et au nord-est de l'AEE.** Au sud-ouest de l'AEE, bien qu'ayant un axe pointant la ZIP, la D950 ne présente que peu de relations visuelles avec la ZIP en raison de la végétation arborée plus ou moins dense qui la longe sur la quasi-totalité de son linéaire. La traversée de Brioux-sur-Boutonne ne permet pas non plus de percevoir la ZIP en raison des masques liés au bâti. Quelques fenêtres dans la végétation de bord de route autorisent des vues vers la ZIP. Au nord-est de l'AEE, la D150/D950 présente un contexte similaire, souvent accompagnée d'une végétation de bord de route créant un masque visuel. Quelques ouvertures dans cet alignement créent des fenêtres vers la ZIP qui n'est perçue que partiellement en raison des boisements en avant-plan. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est faible.**
- **La D948 au sud-est et au nord-ouest de l'AEE.** Souvent encaissée en déblais, la D948 n'autorise que peu de vues vers la ZIP depuis le nord-ouest. Lorsqu'elle n'est pas en déblais, la route peut également être bordée d'une végétation créant un masque visuel. Aucune perception n'est identifiée au niveau de Celles-sur-Belle. Depuis le sud-est, les boisements (Bois des Lignes...) constituent des masques empêchant toute visibilité de la ZIP. La traversée de Sauzé-Vaussais ne permet pas non plus de perception de la ZIP en raison des masques bâtis. Après le bourg, on retrouve à nouveau des masques végétaux avec notamment la traversée du Bois des Touches puis les Bois des Fourteranches, Fruchard, des Preuilles. Quelques secteurs ouverts permettent une vue dégagée et une visibilité de la ZIP. **La sensibilité vis-à-vis de la ZIP est faible.**

De manière générale, la végétation, sous forme de boisements morcelés ou d'alignements en bord de route, limite fortement les perceptions de la ZIP depuis les axes routiers principaux de l'AEE.

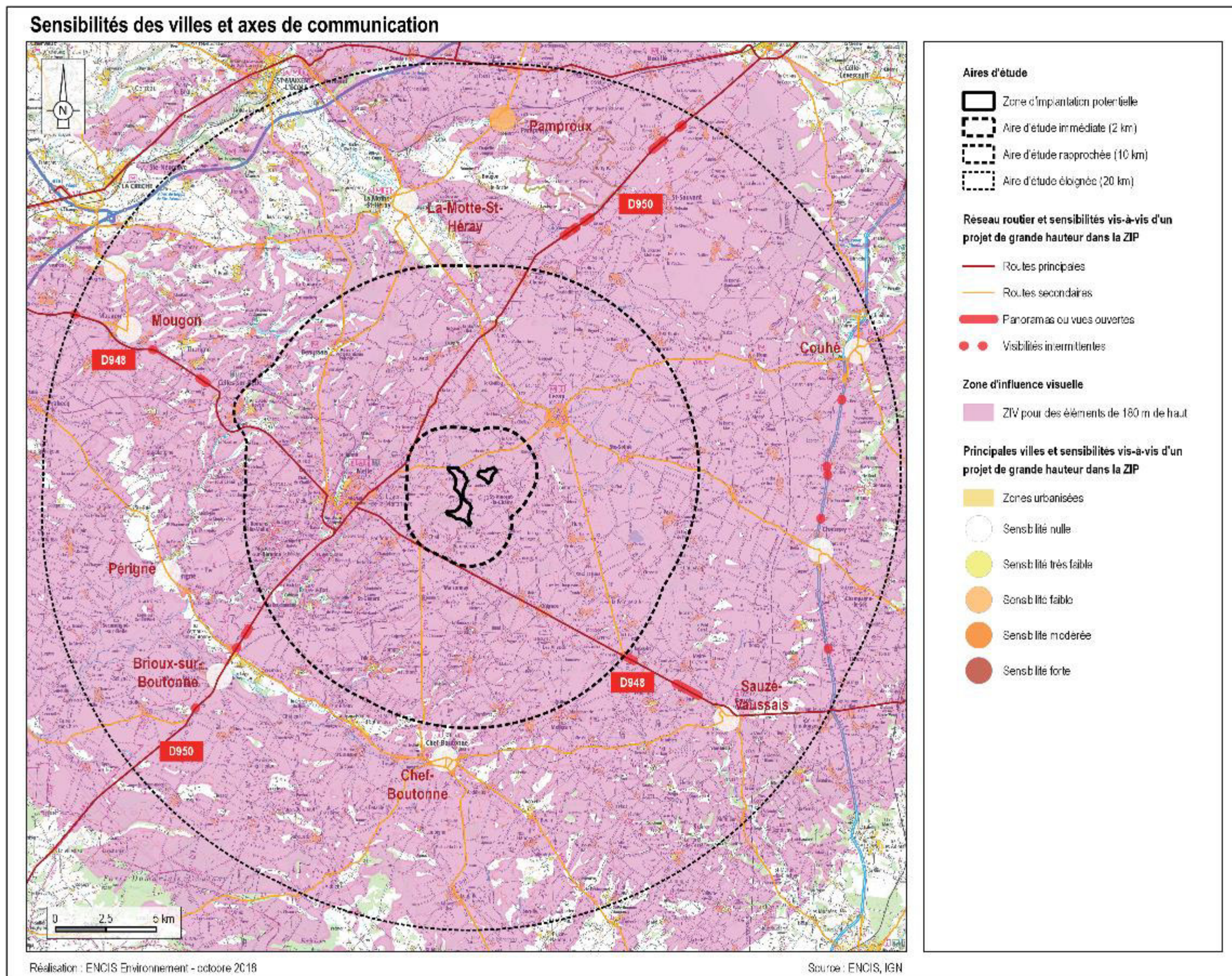


Figure 146 : Perceptions visuelles depuis les villes et routes principales de l'aire d'étude éloignée
 (Source : ENCIS Environnement)